

Extrait du ACADÉMIE DE LYON

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/sbssa/spip.php?article1538>

# **Le terme "massage" n'est plus réservé aux kinés**

- Actualités -



Date de mise en ligne : lundi 29 janvier 2018

---

**Copyright © ACADÉMIE DE LYON - Tous droits réservés**

---

## Le terme "massage" n'est plus réservé aux kinés

---

La nouvelle loi de modernisation du système de santé, parue au Journal Officiel le 26 janvier 2016, a donné lieu à de nombreuses modifications de la partie législative du code de la santé publique.

Consulter l'article

[Blog de Cassiopée Formation](#)